

LES PROCEDES LINGUISTIQUES DE LA POLITESSE: ANALYSE D'UN CORPUS

Emmanuel Herique

Université de Nancy II, France

ABSTRACT

Politeness proposes rather than imposes. It deals with ideas, hints or impressions rather than with facts. Thus the interlocutor has some freedom of choice to actualize the locutor's proposition the way he wants, or not to actualize it at all, since the locutor remains at the level of virtualities, or notions.

In linguistics this means that politeness is an open door to abstract semantics and vice versa; and finally all expressions of politeness can be analysed as the virtual used to avoid the actual.

-----

## 1.0 INTRODUCTION

### 1.1 Politesse et écart

La politesse est une loi de la linguistique. Elle s'observe dans toutes les langues, à toutes les époques et dans le parler de toutes les couches sociales (on peut être impoli en tenant un langage soutenu tout comme on peut exprimer la politesse en langage vulgaire).

C'est la nature même de l'expression polie qui en fait un des phénomènes universellement observés dans le langage. Pour comprendre, le linguiste doit passer du concret d'un énoncé à des abstractions. L'étude des phénomènes de politesse nous fait saisir directement cette bipolarité abstrait / concret dans laquelle oscille tout énoncé: les phénomènes de politesse en effet peuvent tous se définir par une fuite de l'aspect concret, brut, actuel, "grossier" du procès en cours.

La politesse tourne donc le locuteur vers l'aspect abstrait, plus fin, virtuel, plus subtil du procès. Cette préférence du non actuel, ce passage par le virtuel se retrouve à un degré plus ou moins grand dans toute production langagière. C'est cela qui en fait un énoncé plus ou moins "poli".

Tout procédé de politesse se résume donc à un écart. Ecart entre le procès dont on parle et la façon dont on parle du procès; écart entre l'actualité objective du procès et la

virtualité subjective préférée par la politesse.

A partir de là, la langue dispose de toute une série de plans sur lesquels peut se jouer l'écart de politesse. Par convention, nous opposerons cet écart vertical unique qui existe entre l'actuel et le virtuel aux différents moyens que se donne le système pour l'exprimer dans l'horizontalité du discours. Que l'écart soit temporel, modal ou autre, il n'est qu'une projection sur le plan horizontal de l'écart acte / puissance inscrit sur l'axe vertical. Selon l'éclairage choisi par le locuteur l'écart peut être projeté dans différentes directions sur le plan du discours.

La direction choisie par le locuteur pour exprimer l'écart est même tout à fait secondaire par rapport à la position initiale de l'écart. Concrètement cela se traduit par une équivalence sensible entre les phrases suivantes :

*Je voudrais une paire de chaussures.*

*Je voulais une paire de chaussures.*

*Avez-vous tel type de chaussures ?*

## 1.2 Les principaux types d'écart

Un écart peut être posé sur n'importe quel plan sémantique. Nous recensons ici les écarts les plus courants, qui serviront de repères pour analyser le corpus.

### 1.2.1 L'écart temporel

C'est le plus éclairant des phénomènes d'écart. Il consiste à transposer sur l'échelle du temps une différence d'ordre verticale : le locuteur parle au passé ou au futur pour éviter la contrainte d'un présent.

Le non-présent est moins contraignant que le présent car son actualisation peut être discutée. Le présent, lui, équivaut à de l'actuel, ce pour quoi il choque : *Je veux savoir* deviendra donc *Je voulais savoir*.

### 1.2.2 L'écart de mode

La modalité est ce qui définit l'adéquation d'une proposition au réel. Elle sert à exprimer l'écart entre le réel d'une proposition et la réalisation qui en est décrite. Il s'agit du même écart qui caractérise les phénomènes de politesse. Nous pouvons donc affirmer que toute opération visant à modifier le degré d'adéquation d'une proposition au réel (modalité) modifie en même temps — et par définition — la présentation qui est faite du réel en question. Nous détectons donc là un procédé de politesse.

### 1.2.3 L'écart de personne

Il modifie en apparence les rapports allocutoires. Le *tu* est un espace du *je* qui engendre le rapport allocutoire; le *il* est un *tu* réfléchi par un autre *tu*. Il est donc plus distant du *je*. C'est cette distance qui est utilisée par l'écart

de personne quand le rapport allocutoire se fait à la troisième personne: *Monsieur est-il satisfait ?* Parfois c'est le *je* qui devient *il*, une façon pudique de parler de soi-même.

#### 1.2.4 L'écart de nombre

Il consiste à exprimer la qualité par la quantité. C'est le cas du vouvoiement par exemple: le *je*, aussi petit soit-il, sera toujours un; c'est donc du côté du *tu* qu'il faut chercher pour établir la supériorité du *tu* sur le *je*. Or le *tu* est aussi un; l'addition de plusieurs *tu* est alors le seul moyen d'exprimer la différence d'importance.

Le *je* peut aussi devenir pluriel, dans le cas d'un chef d'état grandi par ses fonctions.

#### 1.2.5 L'écart de genre

L'abstrait étant du un par rapport au deux du concret, il est moins différencié mais plus plein de virtualités. Ainsi le neutre servira souvent à contourner une actualisation en masculin ou féminin puisqu'il est la virtualité des deux. D'où l'emploi fréquent de mots tels que *on*, *ça* ou *quelqu'un* qui incluent les deux genres :

*On va bientôt passer à table.*

*Alors, ça n'a pas été ?*

*Quelqu'un pourrait m'aider ?*

### 1.2.6 L'écart lexical

Il consiste à préférer un mot à un autre jugé trop direct. C' est le terme *euphémisme* qui décrit le mieux l'écart lexical. Le sens exact du mot *euphémisme* est *emploi d'un mot favorable*. C'est bien de cela qu'il s'agit ici. On préfère un terme qui décrit la notion plutôt que la chose elle-même.

### 1.3 Le corpus

Le répertoire ci-dessus n'est qu'un outil de base. Il ne rend nullement compte de toutes les nuances de politesse que peut contenir la moindre phrase.

Il y a des phénomènes moins pondérables tels que l'intonation, le déplacement des accents les silences et prolongement de syllabes, il y a toute la gestuelle, le jeu entre l'affirmation et la question, sans oublier l'utilisation de majuscules pour l'écrit.

Les phrases ou expressions qui vont maintenant nous permettre de voir ces catégories en action ont toutes été relevées en contexte spontané. En vue d'une synthèse non-normative nous nous sommes détournés des manuels de savoir-vivre ou de bien-parler. Nous nous sommes intéressés au français courant actuel: celui entendu ou lu dans les media, en famille, dans des discussions entre amis, ou en ville dans les magasins ou services publics.

## 2.0 ANALYSE DU CORPUS

### 2.1 Énoncé 1

- a) *Qu'est-ce qu'elle voulait, la petite dame ?*
- b) *Qu'est-ce qu'il voulait, le petit gamin-là ?*

Ces deux énoncés ont été relevés dans des petits commerces, épiceries et boucheries, et à plusieurs reprises. Il s'agit du commerçant qui, après avoir servi plusieurs clients, s'adresse à un autre client qui ne s'avance pas de lui-même.

Pour certaines personnes une telle manière d'aborder un client est plus inélégante que polie. Pourtant elle fait partie d'un univers linguistique à part entière et exprime, dans un langage populaire et "de quartier", un certain écart de politesse de la part du locuteur.

Assez curieusement nous trouvons ici un rapport allocutoire à la troisième personne à un niveau de langue très simple, et sans mépris ni ironie. Pour tenter d'expliquer cette troisième personne, revenons sur les rapports qui définissent le *je*, le *tu* et le *il*. Le *il* est un *tu* qui a été exclu du rapport allocutoire; il est un *tu* potentiel que le *je* maintient hors de son espace allocutoire. Le *il* est donc un *tu* absent.

Cette sémantique du *il* lui procure des affinités avec certains temps verbaux: *il*, étant exclu du présent de parole, ne correspond pas au présent, mais à l'absent. L'absent égale le passé ou le futur. Le *il* présent est donc un *tu* passé ou futur.

Ici le client ne peut être dans le futur puisque, logiquement et chronologiquement, le vouloir du client est antérieur à son achat. Le commerçant s'adresse donc à un client qui est passé; ceci est corroboré par la mise au passé du procès concernant le client: *Qu'est-ce qu'elle voulait...*

Il s'agit maintenant de savoir pourquoi le passé de politesse, qui est courant, se double d'une exclusion du rapport allocutoire, même d'un rapport allocutoire dans le passé.

La manière particulière dont le commerçant traite le client est révélatrice. Le *gamin* - mot révélateur à lui seul - et la dame sont dits *petits*. Ce *petit* exprime une infériorité, une faiblesse, un manque de savoir-faire par rapport aux autres clients. De fait le commerçant ne s'adresserait jamais en ces termes à une maîtresse femme ou à un homme par exemple. Les expressions a) et b) ont souvent été relevées dans le cas de personnes laissant passer leur tour et peu susceptibles de s'imposer: un enfant timide, une très vieille femme.

Le commerçant perçoit donc - ou parfois imagine - une infériorité chez un tel client. D'une part il se permet de l'exprimer, et cette familiarité paternaliste a l'air de mauvais goût pour des gens plus réservés. D'autre part il maintient la politesse en plaçant l'interlocuteur dans un ailleurs (troisième personne) et dans un passé (*voulait*).

Il s'agit d'un procédé de politesse assez rugueux, dirons-nous, puisque le locuteur a la délicatesse d'écarter l'interlocuteur pour parler de sa faiblesse, mais il profite de cette même faiblesse pour se permettre de l'écarter de



l'actuel et ainsi se permettre des familiarités.

Des expressions telles que *ma pauvre dame*, *mon pauvre monsieur* ou *le jeune homme*, *la demoiselle* en rapport allocutoire relèvent du même type d'impérialisme poli.

L'analyse du *là* dans *le petit gamin-là* confirme le procédé. Notons d'abord qu'on n'entend jamais dire:

*Qu'est-ce qu'elle voulait, la petite dame-là ?*

ni *Qu'est-ce qu'il voulait, le petit gamin \_\_\_ ?*

Le mot *là* a valeur de fléchage; il extrait un élément d'un ensemble uniforme et le désigne en particulier.

L'emploi exclusif de *là* au lieu de *ci* dans ce cas est également révélateur. *Là* est plus loin dans le temps et dans l'espace que *ci*. Or le gamin en question n'est pas ici, un *tu* au présent, mais *là-bas*, un *il* au passé; c'est donc *là* qui convient.

Pour ce qui est de l'extraction et du fléchage, ils ne peuvent s'appliquer à une dame agée qui a une individualité plus marquée qu'un gamin. C'est une marque de respect pour la dame de ne pas l'extraire d'un groupe uniforme de personnes toutes semblables et donc de ne pas l'y mettre a priori. A l'inverse le *gamin* a une personnalité plus dérisoire aux yeux du locuteur ( d'où l'emploi de ce terme ); il est un gamin du quartier comme tant d'autres. De fait le commerçant ne dira jamais a) à une dame qu'il n'a jamais vue, tandis que b) peut-être adressée à un gamin inconnu du locuteur.

L'énoncé a) marque donc plus de respect que b). Là encore la politesse est rugueuse parce qu'incomplète. Le locuteur accuse inconsciemment une différence entre la dame et le gamin, mais d'un autre côté il pousse la familiarité au maximum dans chacun des cas.

## 2.2 Enoncé 2

- a) *Alors, on ne t'a pas accepté ?*
- b) *Alors, ils t'ont refusé, aux Beaux-Arts ?*
- c) *Ça n'a pas marché ?*

Ces trois énoncés sont ceux d'étudiants essayant d'engager la conversation avec un ami au sujet d'un récent échec connu du locuteur.

La forme interrogative ne porte donc qu'en apparence sur le succès ou l'échec du candidat. La demande d'information porte en fait sur le comment, pas sur le quoi. En effet, si l'interlocuteur ne se lance pas dans des commentaires sur son échec, le locuteur le poussera en général à le faire, par des questions plus précises. Il y a donc un procédé illocutoire exprimant la politesse dû à un écart entre l'information connue et l'information demandée. L'effet de politesse est dû à la liberté qui est laissée à l'interlocuteur de donner une réponse littérale ou de faire un commentaire plus élaboré.

Le terme *alors* souvent employé pour entamer ce genre de discussion nous met sur la piste de la vraie question posée: le locuteur ouvre un chapitre, il marque le début d'un temps d'explication :

*a-lors* = en ce temps-là ( logique ou chronologique )

Les trois phrases présentent des exemples d'écart de genre ( voir I.2.5 ) avec les mots *on*, *ils* et *ça*. Les énoncés a) et b) partent des examinateurs, et c) de l'examen. La formulation a) diffère de b) en ce qu'elle rapproche moins le locuteur de l'interlocuteur que b).

Le *on* de a) est la formulation la plus neutre pour parler des examinateurs; elle contient tous les genres et tous les nombres tout en insistant sur leur aspect abstrait de un. Le *ils* de b) contient également tous les genres et tous les nombres, mais en insistant sur leur aspect multiple.

L'étudiant malchanceux, lui, est un, au même titre que les uns qui composent le *ils*. A l'inverse, les uns qui composent le *on* forment une entité plus abstraite et de ce fait supérieure. La formulation a) écrasera donc l'interlocuteur tandis que la formulation b) fait du locuteur un allié; le jury est plus une somme d'individus comme eux. Ces individus sont bien concrets, et situés dans un cadre concret: *aux Beaux-Arts*, précision moins courante dans une formulation en a).

Le locuteur se range donc du côté du camarade malchanceux en b). Une telle formulation s'accompagne d'ailleurs souvent d'une formule dépréciative à l'égard des examinateurs, chose bien plus rare dans une formulation en a).

La formule c) joue non plus sur l'écart examinateurs / examiné mais sur l'écart examen / examiné. Le *ça* générique évite déjà de préciser la nature de l'examen; l'examen une fois réduit

au minimum est ensuite écarté le plus possible de l'examiné: c'est le terme *marcher* qui sert à cela. On dit d'une machine qu'elle marche bien, mais d'un individu qu'il va bien. Il y a donc écart lexical entre :

*ça n'a pas marché.*  
et *ça n'a pas été.*

Cette dernière formulation mettrait trop en cause l'individu et ses capacités intellectuelles, voire physiques.

### 2.3 Enoncé 3

- a) *Tu as tes résultats, d'examen ?*
- b) *Qu'est-ce que ça a donné, ta demande de poste ?*

Le contexte de ces phrases est le même qu'en 2.2, sauf que l'écart illocutoire entre question et demande d'information n'existe plus. Il s'agit donc de demander une information réellement inconnue. La politesse, qui consiste déjà à s'informer sur autrui, consiste également à ne présumer en rien de la réponse.

C'est laisser au *tu* les 100 % de ses possibilités d'actualisation. La question a) porte ici avant l'actualisation, sur l'existence même d'une réponse. En fait c'est pourtant la nature de la réponse qui est demandée :

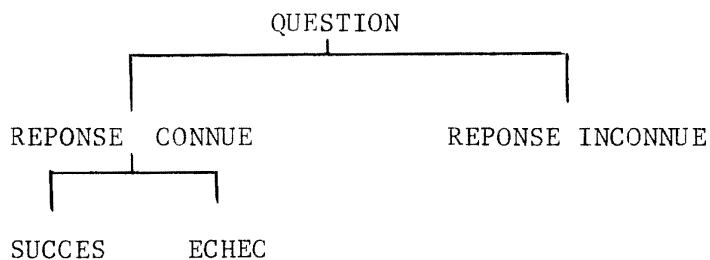


figure 1

Le procédé est courant. Voici d'autres exemples en situation :

impertinence

/-----/

- Avez-vous l'heure ?                      Quatre heures.  
 - Savez-vous si Pierre viendra ?      Demain.  
 - Avez-vous du feu ?                      Voilà.

Les deux phrases de 2.3 repoussent à la fin l'objet de la question. En a) c'est par une pause entre *résultats* et *d'examens*. En b) c'est par l'utilisation du cataphorique générique *ça*. L'écart se retrouve sur l'axe syntagmatique où le champ du concret est repoussé vers la droite :

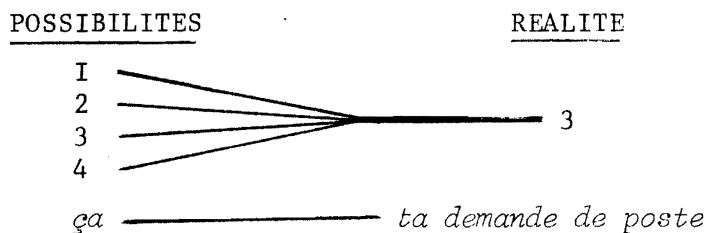


figure 2

#### 2.4 Enoncé 4

*Bien, (euh...) je disais tout à l'heure, mais malheureusement vous n'étiez pas euh... tout à fait en ligne (...)*

Cet énoncé a été relevé lors d'une émission radiodiffusée au cours de laquelle les auditeurs pouvaient appeler et

intervenir en direct. C'est le speaker qui parle, après avoir eu quelques difficultés à entrer en contact avec l'auditeur.

Pour entamer la conversation le speaker commence par tirer un trait sur ce qui vient d'être dit ou fait. Cette technique est employée des dizaines, voire des centaines de fois par jour par tout locuteur. Elle est analysable comme fait de politesse. D'autres mots que le mot *bien* servent à amorcer un virage dans une conversation :

- Bien... *Qu'est-ce qu'on fait en définitive ?*
- Bon, euh... *je ne vais pas rester très longtemps...*
- Parfait; *il va falloir s'en occuper alors.*
- Impeccable. *On y va ?*

Tous ces mots ont la même sémantique. Ils reprennent l'action ou l'idée en cours et affirment son adéquation au réel. De ce fait ils signalent que le procès en cours est arrivé à son degré ultime de réalisation. Une fois ancré dans le bon, dans le bien, ce procès n'a donc littéralement plus cours puisqu'il est parvenu à son entière réalisation. La conséquence est que le locuteur a le champ libre pour amorcer tout autre procès de son choix.

Le locuteur peut soit constater, soit décréter que le procès passé est parvenu à son terme. Ainsi dans la phrase *Bien... qu'est-ce qu'on fait en définitive ?* le locuteur peut :

- 1) Constater que la discussion à propos de ce qu'ils veulent faire est arrivée à maturité suffisante.
- 2) Décider que ce que le locuteur est en train de faire, et qui n'a aucun rapport avec ce qu'ils veulent faire, est arrivé à terme, mené à *bien*.

Le deuxième cas fait moins poli que le premier car il brusque l'interlocuteur. Dans le premier cas le locuteur se place dans le cours des choses voulu par l'interlocuteur. Dans le deuxième cas il interfère sur ce cours des choses pour brancher la discussion sur son propre cours :

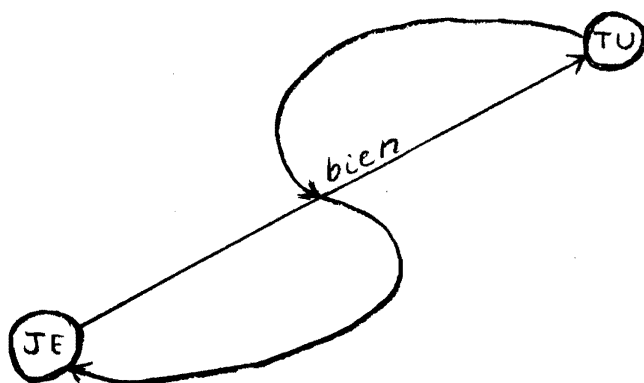


figure 3

Dans la phrase 2.4 que nous étudions la démarche du speaker s'inscrit dans le premier cas:

*bien* = le contact téléphonique est *bien* établi.

Le temps de silence qui suit ici l'affirmation *bien* s'observe dans la majorité de ce type d'énoncé. Il correspond au silence dans lequel le premier procès est plongé et duquel

surgira le nouveau procès.

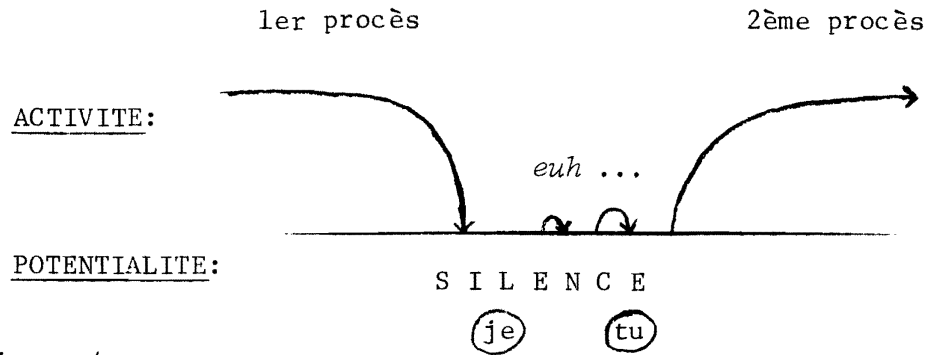


figure 4

Le silence établi est maintenu quelques instants par politesse, pour bien laisser le temps à la pensée de l'interlocuteur d'être effectivement *menée à bien*, réduite au silence.

Une analyse plus fine révèle la manière polie dont le speaker rompt ce silence: le *euh*, qui transcrit en fait très mal une série d'attaques vocaliques progressivement vocalisées, marque une hésitation à rompre le silence trop brutalement.

Le silence qui est progressivement rompu au niveau de la pensée correspond à un silence progressivement rompu au niveau de la parole. De fait c'est le coup de glotte qui est le phonème primordial, celui qui est le plus proche du silence: il s'opère au point d'articulation le plus profond; il est l'expression primitive du nourrisson qui sort du silence prénatal, la tentative de parler d'un être privé de cette fonction. Ici le speaker passe par des étapes de moins en moins silencieuses de sa parole, image des étapes de plus en plus exprimées de la pensée qu'il veut introduire.



Le second élément intéressant de cet énoncé est l'expression *tout à fait* dans :

*Vous n'étiez pas tout à fait en ligne.*

Elle exprime l'adéquation d'une chose à une autre. L'expression *pas tout à fait* exclut donc ce pôle de perfection, ce *bien* du *être en ligne*. Ce procédé, qui est le même que dans *ça n'est pas mal*, est donc un euphémisme (voir I.2.6 ). Le procédé est classique, il n'exclut que le pire pour ouvrir l'éventail des possibilités jusqu'au mieux :

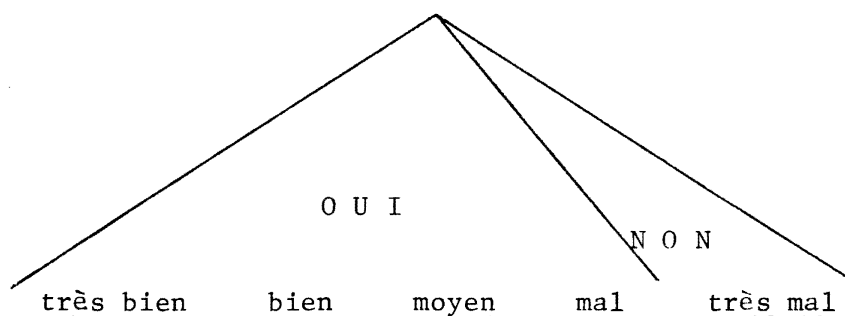


figure 5

Ce qui est bien plus curieux est l'emploi de cette échelle graduée pour juger d'une chose qui ne peut qu'être ou ne pas être. En effet, comment peut on être en ligne à 10 %, à 40 % ou à 50 % ? Dans ce cas soit la communication est suffisamment claire pour que l'auditeur puisse être en ligne, soit elle ne l'est pas. Il y a donc impertinence dans l'incidence du décalage.

On remarque beaucoup de telles impertinences dans les énoncés de personnes peu assurées, des jeunes gens interviewés ou des journalistes qui "tâtent le terrain" d'un interlocuteur qu'ils redoutent. Il y a alors une prolifération de *peut-être*, de *éventuellement* ou de *pas exactement* à tous propos, sans

souci de leur inadéquation sémantique. Par exemple :

impertinence

- Je crois peut-être qu'il y a une erreur.
- Moi je ne sais pas mais il m'a aidé ce type-là.
- Je me demande éventuellement si on peut dire ça.

Nous retrouvons là une des conclusions de notre étude : c'est l'écart au niveau de la forme qui compte le plus. Ici il suffit que se trouvent exprimés des écarts en soi tous les deux ou trois mots dans un énoncé pour que le locuteur soit couvert, même si les écarts ne se rapportent pas à la lettre de ce qui est dit.

## 2.5 Enoncé 5

*Monsieur Marchais, vous vous méprenez.*

Cette phrase est le début d'une réponse faite par le premier ministre M. Barre à une attaque formulée par M. Marchais au cours d'un débat télévisé.

Nous avons ici un cas type d'écart lexical: M. Barre veut dire à M. Marchais qu'il se trompe, mais il lui dit simplement qu'il se *méprend*. Ce qui donne un caractère de distance, de réserve qui est d'ailleurs de règle chez M. Barre dans ce genre de situation.

En quoi *se méprendre* est-il moins grave, moins total que *se tromper* ? Soit les énoncés :

- a) *Vous vous méprenez.*
- b) *Vous vous trompez.*

Dans chaque cas nous avons un verbe réfléchi. Le procès part donc d'un *vous* pour aboutir à un autre *vous* qui peut être le même. Ainsi décomposés les énoncés donnent :

- a) *Vous méprenez vous.*
- b) *Vous trompez vous.*

*Méprendre* signifie littéralement *mal prendre*. On retrouve cette forme décomposée dans l'expression *mal s'y prendre*. Cette expression est très éclairante car elle 'ex-plique' le sémantisme de *se méprendre*:

*vous vous méprenez = vous (dans cela) mal prendre vous.*

Le premier *vous* est le *je* de départ de l'interlocuteur. Le *y* se rapporte au lieu dans lequel l'interlocuteur est dit se méprendre. C'est un lieu abstrait, en l'occurrence un domaine de la politique. Le deuxième *vous* -deuxième *je* de l'interlocuteur- apparaît comme passif.

Ainsi en a) l'interlocuteur a deux *je* : Le premier est actif; c'est celui qui *prend mal*, et il n'y a aucun sème dans cette expression qui indique une erreur volontaire, donc culpabilité. Le second *je* est celui qui est *pris mal*. Il est passif, et donc non-coupable, non-source d'erreur. Il n'y a donc attaque dans aucun cas.

A l'inverse le *vous* de la formulation b) se décompose en deux parties chacune coupable. Le sémantisme de *tromper* implique plus de gravité; il y a calcul, recherche de l'erreur. Ainsi le *je* de départ est coupable, mais le *je* d'arrivée est

également perverti par cette erreur. C'est ce qui explique l'impression de plus grande politesse en a) qu'en b) :

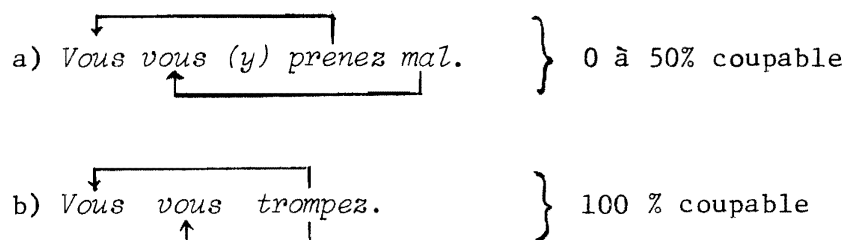


figure 6

L'écart lexical consiste donc à dire qu'il y a erreur mais à ne pas l'imputer directement et intégralement à l'interlocuteur. C'est suggérer qu'il n'y est pour rien, alors que soi-même on a assez de recul pour percevoir un tel aveuglement.

Ce procédé paternaliste pour contredire quelqu'un ressort également dans l'intonation, qui est toujours très marquée chez M. Barre :

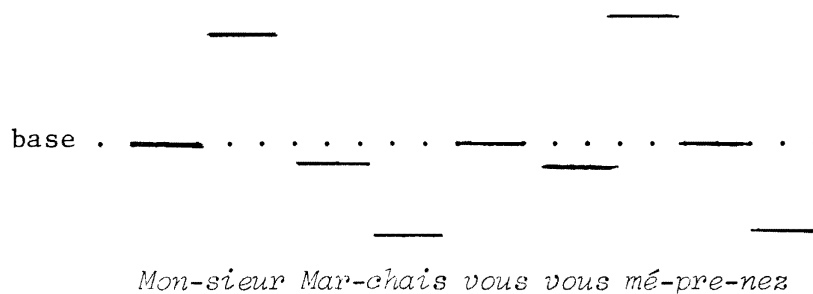


figure 7

L'intonation se caractérise surtout par une grande descente en fin de groupe, notamment sur le mot porteur du sens principal; *mé-pre-nez*.

De façon générale une montée marque une ouverture (une question par exemple), et une descente une fermeture, un point final. Imaginons les énoncés :

a) *Vous vous méprenez.* (pause)

b) *Vous vous trompez.* (pause)

L'énoncé b) a été relevé dans le cadre de semblables débats. Il combine une affirmation marquée (se tromper) et une ouverture dans l'intonation. Cette ouverture attendrait réponse mais la sémantique de l'énoncé l'interdit. C'est donc un énoncé de défi, qui se glose de la manière suivante : *Je déclare que vous vous trompez. Avez-vous quelque chose à me répondre?*

C'est pour cela que a), sur le même schéma intonatoire, et toujours suivi d'un silence comme en 2.5, est impossible: on ne peut contredire quelqu'un avec la politesse d'un tel écart lexical tout en le mettant au défi de répliquer quoi que ce soit.

A l'inverse considérons l'intonation descendante :

a) *Vous vous méprenez.*

b) *Vous vous trompez.*

L'énoncé a) peut très bien se prononcer ainsi, et c'est ce qui se passe ici, avec cependant une chute plus accentuée que dans un énoncé normal (accentuation de l'effet docte). L'énoncé

b) pose plus de problèmes: la chute indique une fermeture, une conclusion. Or le locuteur ne peut contredire totalement son interlocuteur ( *se tromper* ) sur le ton d'une conclusion, d'une chose acquise; b) n'est possible ainsi que dans le cas d'une certitude appuyée sur des éléments posés antérieurement: répétition de l'affirmation; phrase concluant une démonstration; appui syntaxique tel que :

*Je vous dis que vous vous trompez.*

En résumé la politesse vient ici d'une présentation paternaliste de la contradiction. Un dernier élément corrobore cette analyse: le terme *Monsieur* n'est suivi d'un nom qu'en cas d'adresse à un subalterne :

*Monsieur Martin, vous passerez dans mon bureau.*

Autrement il fait très impoli, en régime soutenu. Ici c'est donc une manière supplémentaire qui est utilisée pour présenter l'interlocuteur comme étant subalterne a priori, moins expert à juger des choses politiques.

L' attitude est celle du père de famille grondant amicalement son grand fils, ou du directeur faisant des remontrances bienveillantes à un employé fort gentil mais qui n'y connaîtrait rien.

## 2.6 Enoncé 6

*Je vous demande pardon, monsieur, mais j'étais là avant vous.*

Cet énoncé est celui d'un automobiliste à qui on

voulait prendre sa place de parking. La phrase est banale mais il est intéressant de remonter à certaines étymologies pour voir l'effet de sens qui en est tiré ici. Nous avons en effet un énoncé assez cassant et impératif avec une série de termes propres aux formules de politesse.

Demander pardon, c'est littéralement demander *don total*, demander toutes possibilités a priori ou a posteriori à quelqu'un. Accorder ce pardon, c'est lui laisser *carte blanche*. Cette expression est un peu familière mais elle traduit le mieux le sens de *pardonner* : c'est donner un accord total sur une chose, quelle que soit cette chose. En d'autres termes pardonner quelqu'un c'est être d'accord sur un faisceau de virtualités :

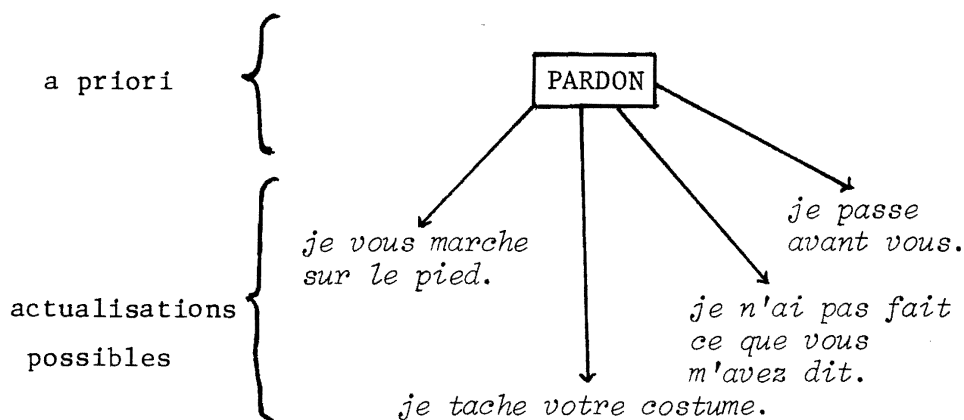


figure 8

Demander pardon c'est donc demander d'ignorer une faute si totalement qu'on en oublie la nature. C'est demander d'être magnanime, littéralement d'être grand, supérieur à

soi-même. S'il y a faute commise, impolitesse, le locuteur en fait un moyen pour l'autre de se montrer poli, et cette proposition même est une politesse, la seule possible ici à vrai dire. Ceci explique la façon autoritaire dont est utilisée la formule ici et dans la plupart des situations semblables : l'intrusion que se permet le locuteur est accomplie au moment où il s'en excuse.

L'emploi du terme *monsieur* relève du même procédé : la politesse est là en formule et comme le locuteur est persuadé d'avoir raison il ne se prive pas d'être poli. Mais c'est en fait un défi qui est lancé car l'attitude et l'intonation sont en contradiction flagrante avec ce qui est dit.

Etymologiquement *monsieur* reconnaît la supériorité, l'antériorité. En ancien français *sieur* est une forme de *seigneur* issu du comparatif de supériorité latin *senior*, *plus ancien*.  
Ce qui donne :

*monsieur* = *mon aîné*

Nous avons là au niveau lexical un exemple type d'écart temporel (voir 1.2.1 ) exprimant une différence de valeur. La même chose se retrouve d'ailleurs dans le mot



*madame, dame* venant du féminin du *dominus* latin: *domina*.<sup>1</sup>

Ainsi *monsieur* indique que le locuteur reconnaît un certain statut chez son interlocuteur. Une fois ce statut posé et reconnu, le locuteur affirme sa position. D'où l'impression de mépris qui ressort de cette phrase.

C'est la technique du *oui mais* qui est utilisée ici, mais avec un tel décalage entre le *oui* et le *mais* que l'énoncé est plus impoli que poli :

*oui* = je vous demande pardon.

*vous* = Monsieur

*mais* = j'ai raison.

Le *mais* qui apparaît en surface de notre énoncé ne

---

<sup>1</sup> Le procédé se retrouve dans des civilisations totalement différentes. L'arabe utilise le mot *sayyîdî* (*sidi*) pour dire *monsieur*. Or *sayyîdî* vient du verbe *sâda* qui signifie *dominer*. Le *î* final traduit le *mon*. Nous retrouvons donc le *dominus* latin.

Le chinois associe également vieillesse et supériorité. Si l'on emploie toujours des formules déprécatives en parlant de soi, on a toujours des termes de respect pour parler de ses ancêtres. Quant à *monsieur*, il se traduit et se décompose de la manière suivante:

*Monsieur* = *Xiānsheng* = *Xiān* (avant)  
   - *shēng* (engendrer, vivre)  
   = *né avant*                  (Yanru 1966:50)

La filiation sémantique avec les termes issus du latin (*sieur, seigneur, sire, signor, señor, sir...*) est donc frappante.

peut s'expliquer qu'ainsi. On ne peut l'opposer terme à terme dans la lettre de la phrase : *Certes je vous demande pardon, cependant j'étais là avant vous*. En réalité il oppose le statut reconnu de l'interlocuteur au *j'ai raison* du locuteur. L'impolitesse vient de ce que *j'ai raison* apparaît trop en surface.

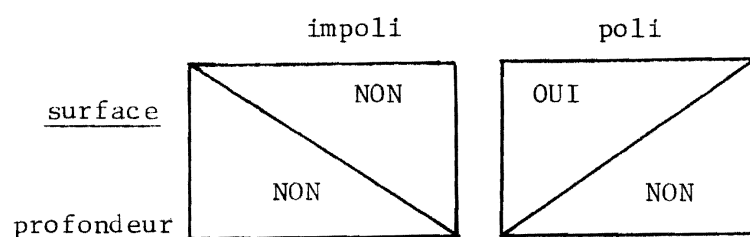


figure 9

En définitive, l'énoncé 2.6 est donc plutôt une *formule d'impolitesse*.

## 2.7 Énoncé 7

*On imagine qu'un expert comptable est bien payé.*

Cette phrase a été relevée à la radio, dans la bouche d'un speaker interviewant un expert comptable sur sa profession. Sans insinuations malveillantes, il lui demande simplement de parler de son travail et de son salaire.

La question passe dans cette affirmation du fait de l'emploi du terme *imaginer*. Il y a écart lexical entre *imaginer* et *s'imaginer*, ainsi qu'entre *imaginer* et *savoir*.

Le *se* de *s'imaginer* réfléchit le procès en direction du *on*. Ce dernier n'est alors plus tourné vers la réalité extérieure mais vers sa propre création. Si le *on* décide donc qu'un expert comptable est bien payé, c'est sans appel; le comptable ne peut faire de rectification éventuelle, le reste de l'énoncé ne le lui proposant pas. Sinon il aurait l'air de se défendre.

Or ici le speaker demande une information sans arrière pensée. Il suggère qu'un comptable est bien payé, mais est prêt à changer d'avis. De même il préfère donc dire que l'on imagine la chose plutôt qu'on la sait car le savoir juge de l'adéquation d'une chose au réel, et pas l'imagination.

En figure :

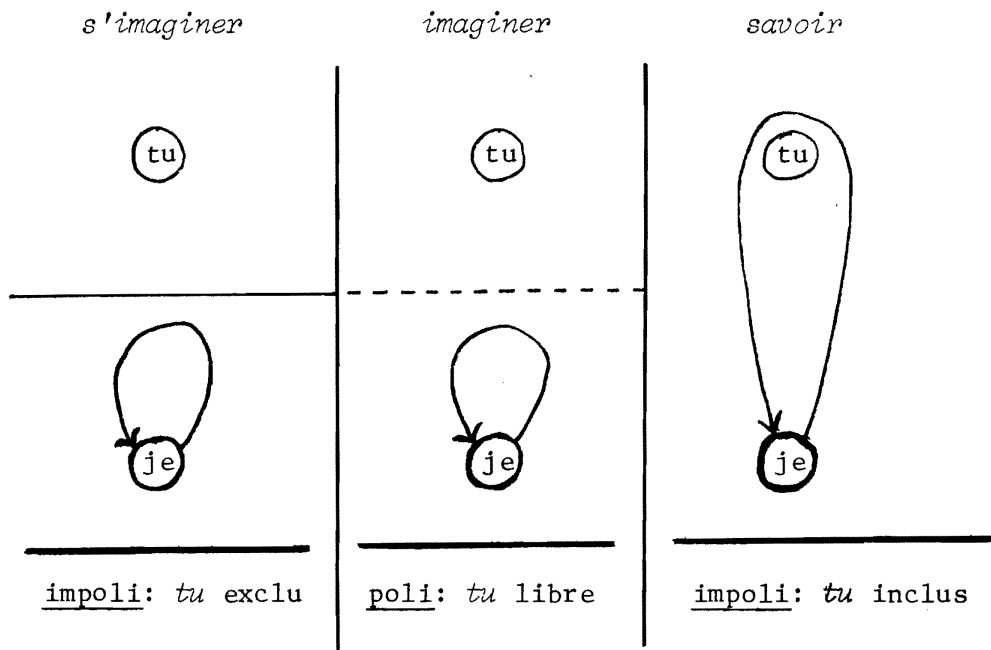


figure 10

Le speaker montre également beaucoup d'honnêteté dans sa manière de formuler la fin de la phrase. Soit les deux formulations :

- a) *On imagine qu'un expert comptable est bien payé.*
- b) *On imagine qu'un expert comptable n'est pas mal payé.*

Curieusement ici ce n'est pas b) qui serait le plus poli, bien qu'il ouvre l'éventail des possibilités et que a) le ferme ( voir 2.4, notamment la figure 5 ). En effet, ouvrir l'éventail reviendrait à suggérer que les salaires des comptables sont scandaleusement trop élevés, par un effet euphémique. La politesse consiste donc à limiter l'imagination du *on*, à la fixer sur un degré précis de l'échelle des salaires.

## 2.8 Énoncé 8

- *De qui voulez-vous parler ?*
- *De certaines personnes, dans certains couloirs...*
- *Soyez précis.*
- *Je... Je vous pose la question.*

A l'inverse de la phrase 7 cet énoncé est plein d'insinuations. Relevé lors d'une interview d'homme politique à la radio, il met en scène deux personnages : l'homme politique, qui demande des précisions sur l'insinuation, et le speaker qui ne les donne qu'en surface pour finalement s'en tirer par la formule : *Je vous pose la question.*

Cette formule est intéressante car son sémantisme ne résout rien, pas même en surface. Pourtant elle est souvent utilisée pour mettre un terme à ce genre de situations.

La première réponse est déjà un modèle d'imprécision. Le speaker ne peut viser explicitement les personnes dont il veut parler. Quant on lui demande de qui il veut parler, la fuite consiste à donner l'illusion de préciser l'identité des personnes alors que la précision ne porte en fait que sur leur existence : elles sont ancrées dans le *certain*.

L'interlocuteur qui demandait une précision en a bien une, et donc la politesse est sauvegardée. Mais la précision est de pure forme puisque dans le fond elle reprend même l'insinuation : les personnes dont il parle existent bien.

Le principe est le même pour la dernière réplique : Loin de préciser, le speaker se détourne encore de l'actuel pour se plonger de plus belle au coeur de sa question chargée de virtualités :

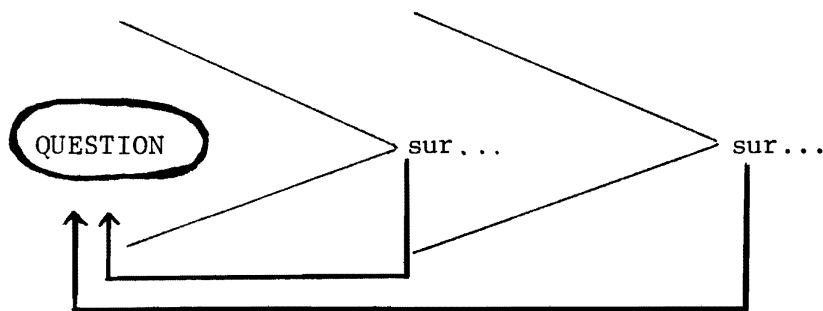


figure 11

La technique consiste donc à forcer l'interlocuteur à répondre par politesse face à "l'ignorance" pesante et avouée du locuteur. C'est une façon polie de mettre l'interlocuteur au défi entre la lettre et l'esprit de la réplique.

D'autres énoncés similaires attestent ce sens :

- *Je ne sais pas, je pose simplement la question.*
- *Je n'en sais rien, je posais la question comme ça.*

Ici le locuteur avoue clairement son "ignorance" et il prend ensuite appui sur elle pour tout justifier. En 2.7 il y a effectivement un accent fort sur le mot *pose* pour insister sur la factualité de la question.

## 2.9 Enoncé 9

*Il convient de rectifier une erreur trop souvent commise.*

Nous avons ici un autre exemple de contradiction polie, relevée sur les ondes; c'est un directeur d'entreprise qui reprend une analyse sur laquelle il n'est pas d'accord.

C'est la manière dont la réplique est amorcée qui est intéressante ici : *Il convient de ...* Le locuteur tire sa phrase de l'impersonnel, de ce *il* imprécis qui est posé comme point de départ. Le verbe lui même sert à ancrer ce qui suit dans le *ce qui se fait* - ce qui est déjà et qui n'est plus à démontrer. La technique est donc simple, c'est toujours celle du choix maximum autorisé par le notionnel.

Ici l'écart est cependant plus recherché encore. Non seulement le locuteur fait partir son énoncé du notionnel, mais il s'en écarte en l'inscrivant dans un cours des choses pré-établi et inéluctable. Le procédé est fréquent, bien qu'assez formel :

- *Il faut insister sur l'importance de...*
- *Il n'en est rien.*
- *Je me dois de rectifier une erreur.*

Dans ce dernier cas le *je* réapparaît, mais l'impersonnel est rétabli lexicalement ( *se devoir de* ). C'est un devoir du *je* envers un deuxième *je*, artifice oratoire, que de rectifier l'erreur.

La seconde moitié de la phrase en 2.9 complète le procédé: le locuteur parle d'erreur, mais il revient aussitôt à l'impersonnel de départ pour compenser la franchise lexicale. L'erreur est dite *trop souvent commise*. Elle est ainsi raccrochée au *on* qui, bien qu'incluant le locuteur, déplace le centre de gravité de l'erreur vers d'autres.

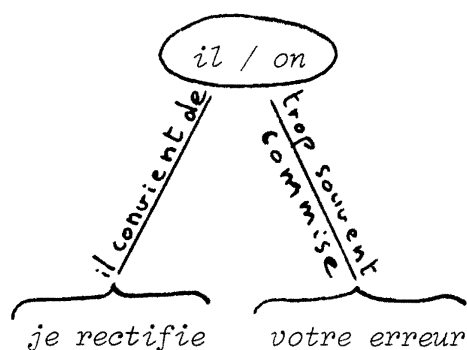


figure 12

## 2.10 Enoncé 10

*Ce n'est peut-être pas tout à fait ce qu'il a voulu dire.*

Cette phrase est celle, tirée d'une discussion entre amis, où le locuteur prend la défense d'un tiers vivement contredit. La défense est présentée avec beaucoup de précautions. C'est surtout cet enchevêtrement d'écartis qui est intéressant, les écartis en eux-mêmes étant facilement identifiables.

Le premier consiste à parler de *ce qu'il a voulu dire* au lieu de *ce qu'il a dit*. L'écart lexical s'explique par ce que le vouloir dire est au dire ce que la virtualité est à l'actualité.

Le second écart consiste à limiter le vouloir dire à la zone très restreinte du tout à fait. Plus cette zone est étroite, moins ce qu'en a dit l'interlocuteur a de chances de s'y trouver.

Cet écart est complété par le troisième, qui vient du *peut-être pas*. La négation indique la tendance du locuteur, mais elle est soumise au *peut-être*. Il y a une complémentarité subtile entre l'ouverture de ce *peut-être* et la fermeture du *tout à fait*. Le *tout à fait* restreint la négation par politesse, et le *peut-être* admet une remise en cause du tout.

Voici représentée ci-après cette cascade d'ouvertures qui se multiplient chaque fois l'une par l'autre. La base de départ (*ce qu'il a dit*) est augmentée d'espaces qui la multiplient. Ceci donne en définitive un *ce qu'il a dit*



au cube, et l'espace ainsi créé engendre un plus grand nombre d'espaces potentiels :

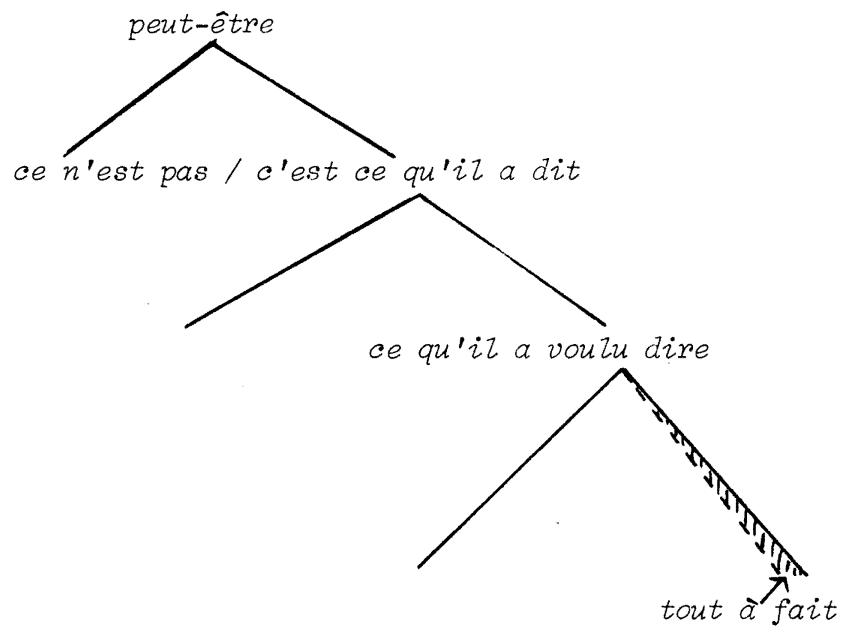


figure 13

### 3. CONCLUSION

L'étude des phénomènes de politesse est un domaine très vaste. Les possibilités de position d'un écart existent à différents niveaux et leurs multiplications par combinaison sont très riches.

Un seul principe cependant a guidé cette étude: tout procédé de politesse peut se résumer à un écart entre les aspects actuel et virtuel du procès en cause. En règle générale l'aspect actuel d'un procès est contourné et cet écart ne peut se faire qu'au profit du notionnel, plus imprécis quant aux niveaux de surface.

C'est également une conclusion de cette étude que la politesse consiste à changer la présentation des choses et nullement les choses elles-mêmes. C'est leur surface qui est "polie". Ceci nous pousse à aller au-delà de la constatation et à essayer de voir quelle peut être la nature véritable de la politesse. En effet le sens commun voudrait que politesse égale respect du *tu* ou du *il* par le *je*. Or si ces rapports n'existent que dans la surface des énoncés, comment peut-on encore parler de politesse ?

Il faut donc voir si la politesse qui considère l'actuel pour s'en détourner n'est pas une imitation de la seule politesse théoriquement acceptable, celle qui pose un écart à partir du virtuel. En effet, dans les deux cas la politesse est un *je* qui pose un écart à partir d'un non-*je*. Mais dans le premier cas le non-*je* est identifié à de l'actuel, du multiple, de

l'objectif; dans le second cas il est identifié à du virtuel, du un, du subjectif.

Or le *je* ne peut être que cela: au centre de tous les énoncés émis ou potentiels, il est le un face au multiple; il est chargé de toutes les virtualités énonciatrices; il est sujet, surtout, le maître de son espace référenciel. La politesse permet donc au *tu* d'être ce que le *je* est par essence.

Ainsi si la politesse est le respect du non-*je* par le *je*, elle exige que tous les non-*je* possibles soient contenus à l'état virtuel dans le locuteur. Ceci est réalisé totalement quand le *je* laisse au non-*je* son statut de *je* au-delà même de toute actualisation. La politesse est donc un *je* dans le *je*.

Dans les exemples étudiés au cours de ce travail nous avons souvent remarqué que la politesse servait à faire passer un choix prédéterminé et non à donner le choix. Si donc le *je* dicte au non-*je* une actualisation, ce dernier perd son statut de sujet. Pour cela, la plupart des procédés, bien que marquant un écart de politesse, se sont révélés être assez 'rugueux'.

Ainsi tous les procédés visent bien à rétablir ce '*je* dans le *je*'. bien qu'imparfaitement réalisé dans la plupart des énoncés. Tous en effet utilisent la technique du *oui mais* dans laquelle le locuteur se départ de l'actuel. En cela elle est une imitation inversée de la technique d'acquiescement total; appelons-la la technique du *mais oui* qui n'est en fait pas une technique puisqu'elle est politesse par excellence: c'est le fameux *don total* (voir 2.6) qui élargit l'éventail des possibilités au point de trouver le *je* dans le non *je*.

## Appendice : Phrases du corpus

- 2.1 a) *Qu'est-ce qu'elle voulait, la petite dame ?*  
b) *Qu'est-ce qu'il voulait, le petit gamin-là ?*
- 2.2 a) *Alors, on ne t'a pas accepté ?*  
b) *Alors, ils t'ont refusé, aux Beaux-Arts ?*  
c) *Ca n'a pas marché ?*
- 2.3 a) *Tu as tes résultats, d'examens ?*  
b) *Qu'est-ce que ça a donné, ta demande de poste ?*
- 2.4 *Bien, (euh...) je disais tout à l'heure, mais malheureusement vous n'étiez pas euh... tout à fait en ligne (...)*
- 2.5 *Monsieur Marchais, vous vous méprenez.*
- 2.6 *Je vous demande pardon, monsieur, mais j'étais là avant vous !*
- 2.7 *On imagine qu'un expert comptable est bien payé.*
- 2.8 .....  
- *De qui voulez-vous parler ?*  
- *De certaines personnes, dans certains couloirs...*  
- *Soyez précis.*  
- *Je... Je vous pose la question.*
- 2.9 *Il convient de rectifier une erreur trop souvent commise.*
- 2.10 *Ce n'est peut-être pas tout à fait ce qu'il a voulu dire.*

R E F E R E N C E S

---

- Austin, John L. 1970. *Quand dire, c'est faire*. Paris: Seuil.
- Beauvais, Robert. 1970. *L'hexagonal*. Paris: Hachette.
- Bernstein, Basil. 1975. *Langage et classes sociales*. Paris: éd. de Minuit. (Titre original: *Class, codes and control*)
- Bouissac, Paul. 1973. *La mesure des gestes: Prolégomènes à la Sémiotique gestuelle*. La Hay: Mouton.
- Dalbray, Muse. 1951. *Votre meilleur atout: la parole*. Paris: J. Oliven éd.
- Fages, Jean Baptiste, Christian Panago, Pierre Cornille et Bernard Fery. 1971. *Dictionnaire des Média*. Tours: Mame.
- Giraud, Pierre. 1965. *Le Français populaire*. Paris: P.U.F. (*Que sais-je?* 1172)
- Gregory, Michael and Carroll Susan. 1978. *Language and Situation: Language Varieties and their Social Contexts*. London: Routledge and Kegan, Paul.
- Rommetveit, Ragnard and E. A. Carlswell. 1971. *Social Contexts of Messages*. New York: Academic Press.
- Sauvageot, Aurélien. 1965. *Les procédés expressifs du Français Contemporain*. Paris: Klincksieck.
- Yanru, Lan. 1966. *Le Chinois par la Méthode Directe*. Paris: Klincksieck.
-